



A déposer jusqu'au 13 mars dans les urnes à la cafétéria du Genève et au restaurant d'entreprise.

## EGALITE PROFESSIONNELLE

### A propos de l'égalité salariale

1. L'égalité salariale entre les femmes et les hommes, c'est selon vous

- Un enjeu prioritaire
- Un effet de mode
- Un sujet complexe
- Un problème insoluble
- Une contrainte de plus !
- Ne se prononce pas

2. Au sujet de l'égalité salariale, vous estimez être globalement (Vous connaissez la loi et les accords applicables dans la société, vous savez à qui vous adresser)

- Très bien informé-e
- Moyennement informé-e
- Pas du tout informé-e
- Ne se prononce pas

La loi du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes prévoit de réduire les écarts de rémunération entre les deux sexes avant le 31 décembre 2010.

A Rungis/Toulouse, il y a 29,5 % de femmes dans l'effectif total. Elles sont 88 % chez les ADM et 23 % chez les Ingénieurs et Cadres. Elles représentent 26 % des IC II, 23 % des III A, 19 % des III B, 16 % des III C.

3. Connaissez-vous cette loi ?

- Oui très bien
- J'en ai vaguement entendu parler
- Non, pas du tout
- Ne se prononce pas

3.1 Estimez-vous que votre entreprise est

- En avance
- Dans les temps
- En retard .... Quels sont les freins que rencontre votre entreprise ?
  - Le manque d'implication de la Direction
  - Le manque d'implication des institutions représentatives du personnel
  - Le manque d'informations sur cette thématique (accords – loi)
  - D'autres thèmes sont prioritaires (plan senior, travailleurs handicapés ...)
- Ne se prononce pas

3.2. Estimez-vous que votre entreprise doit

- Beaucoup s'améliorer sur ce sujet  
Expliquez pourquoi
  - Car il y a des écarts incontestables
  - Car il y a probablement des écarts
  - Car les femmes ont une progression de carrière plus lente que les hommes (plafond de verre)
  - Car il y a moins de femmes que d'hommes dans les métiers qualifiés
- Plutôt s'améliorer ce sujet
- N'est pas du tout concerné-e
  - Ce type d'écart n'existe pas dans notre entreprise
  - Des mesures ont déjà été prises pour supprimer les écarts
- Ne se prononce pas



# EGALITE PROFESSIONNELLE

Dans les rapports de Rungis-Toulouse sur la situation comparée entre hommes et femmes des 5 dernières années, l'indicateur « Promus et augmentés » indiquait que les femmes l'étaient moins que les hommes (sauf en 2016 et avec une tendance à la réduction de l'écart).

4. Avez-vous rencontré des difficultés à prendre des jours de congés pour enfants malades ? (femme et homme ont droit à 5 jours/an)

- OUI  NON  pas concerné

5. Si vous avez un ou plusieurs enfants, pensez-vous en avoir été pénalisé-e sur le plan professionnel ?

- NON  
 OUI si oui, de quelle manière ?  
 Stagnation de carrière  
 Autre : .....  
.....  
 Pas concerné

6. Y a-t-il des réunions de travail après 17 h (L'accord Egalité stipule qu'une réunion doit commencer au plus tard à 16 h)

- OUI  NON

7. Les promotions sont-elles identiques selon que l'on soit une femme ou un homme ?

- OUI  NON

8. Faut-il augmenter le nombre de femmes dans la hiérarchie ? (aucune femme dans les 10 plus hautes rémunérations)

- OUI  NON

9. Avez-vous déjà eu des contacts avec un membre de la commission Egalité ? (il y a 6 membres)

- OUI  NON



Selon un sondage paru en 2014, 1 femme sur 5 serait victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle et 20 % des femmes et des hommes déclarent connaître au moins une personne ayant été victime de harcèlement sexuel dans le cadre de son travail.

Le harcèlement sexuel se caractérise par le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante (de même en cas de harcèlement moral).

10. Pensez-vous que le harcèlement sexuel existe dans votre entreprise ?

- OUI  NON  ne sait pas

11. Si oui, combien de fois avez-vous pu le constater pour vous ou vos collègues ?

- Une fois  Quelques fois  
 Fréquemment  Ne sait pas

12. Si vous l'avez constaté, le harcèlement concernait

- Un homme  Une femme  les deux

13. Avez-vous déjà constaté des pratiques de harcèlement moral dans votre entreprise ?

- OUI  NON  ne sait pas

14. Globalement, pensez-vous que la dignité des femmes est respectée dans votre entreprise ?

- OUI  NON  ne sait pas

15. Si NON, quelle forme prend ce manque de respect ?

- Injure  Humiliation  
 Brimade  Autre : .....  
.....

Merci de nous indiquer ces éléments qui ne remettent pas en cause la confidentialité de nos propos

16. Vous êtes

- Un homme  Une femme  
 Mensuel  Ing & Cadre

17. Vous avez quel âge ?

- Moins de 30 ans  entre 30 et 50 ans  
 Plus de 50 ans

Merci d'avoir pris le temps de répondre à cette enquête

à remettre à nos représentants ou par email : syndicatupper.las@gmail.com